Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 36 (1903)

Heft: 3

Buchbesprechung: Théologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

THÉOLOGIE

A. DE VLIEGER. - KITAB AL QADR 1.

Bien que due à un étranger, cette savante et volumineuse dissertation offre, outre son intérêt propre, un intérêt particulier pour les lecteurs de notre pays. C'est, en effet, la première fois que la section dite des langues orientales de notre Faculté des lettres se révèle par une thèse universitaire. L'auteur a fait quelque temps partie de ce groupe, composé en majorité d'hommes d'âge mûr, qui forme l'auditoire de M. le professeur Spiro, auquel, avec toute justice, il a tenu à dédier son substantiel travail.

M. de Vlieger, pendant plusieurs années missionnaire en Egypte, a rencontré une de ces bonnes fortunes, qui d'ailleurs n'arrivent qu'aux chercheurs. Il a mis la main, au Caire, sur deux manuscrits inédits, l'un de Schams eddin, l'autre de Qâdy Sadeh, dont il a commencé la publication dans ce volume-ci sous forme d'extraits, et dont il annonce pour plus tard la reproduction complète. L'un et l'autre traitent de la prédestination.

Comme le dit le titre, nous avons ici une étude de théologie musulmane, et non point une dissertation sur la prédestination dans le Coran même. C'est qu'en effet, on ne trouve nulle part dans le livre sacré des Musulmans une formule précise, ou si l'on veut une justification philosophique de ce dogme, et si l'on tient

¹ Kitâb al Qadr, matériaux pour servir à l'étude de la doctrine de la prédestination dans la théologie musulmane. — Dissertation présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, par A. DE VLIEGER (thèse de doctorat). Leyde, 1902.

à pénétrer sur ce point la pensée de Moammed, on est réduit à chercher ailleurs. La source d'informations la plus sûre et la plus riche, ce sont les nombreux hadits ou traditions relatives aux entretiens du prophète avec ses disciples. La plupart de ces relations paraissent authentiques, grâce au soin qu'a pris l'un des plus célèbres docteurs musulmans, Al Bokhâry, de choisir, dans le nombre presque infini de ces anecdotes (il dit en avoir compté six cent mille!), celles qui lui paraissaient suffisamment garanties par le nombre et la qualité des témoins, ainsi que par la sureté de la tradition. De l'étude de ces hadits résultent quelques faits instructifs. C'est d'abord que la doctrine de la prédestination était pour beaucoup des contemporains de Moammed une pierre d'achoppement, à en juger par l'insistance qu'ils mettent à l'interroger sur ce point. C'est ensuite que le prophète ne négligeait aucune occasion d'affirmer ce dogme, et qu'il donne évidemment raison aux théologiens orthodoxes pour lesquels la prédestination absolue est, avec l'unité de Dieu, l'une des assises fondamentales de l'Islam. D'autre part, il est certain que Moammed se dérobait devant toute justification spéculative de ce dogme, la spéculation étant antipathique à la nature de son génie, et, on peut l'ajouter, du génie sémitique. C'est, en effet, la Perse et le Khorassan qui ont fourni à l'Islam les plus philosophes de ses théologiens.

L'un de ces derniers nous offre un essai, qui n'est pas sans analogies avec certaines distinctions de la dogmatique chrétienne, de concilier l'existence d'un jugement divin sur le mal, avec la prédestination qui a décrété celui-ci. Il statue en Dieu deux sortes de volontés, l'une, absolue, ou volonté pure, ainsi définie : « L'intention qui donne aux choses leur réalité et rend l'appel à l'existence d'une chose, plutôt que d'une autre, nécessaire, » l'autre, volonté de choix, l'autre, volonté de choix l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l'autre, l

Le commentateur semble avoir, de la sorte, formulé la pensée pratique du prophète lui-même, qui, toutes les fois qu'il était interrogé par ses disciples, s'attachait à affirmer avec une égale énergie ces deux faits que tout se ramenait à la volonté divine, et que, d'autre part, le mal n'était pas voulu, puisqu'il était puni.

¹ Beîdhawi, Commentaire sur le Coran, Sura II, v. 24.

Serré de plus près, il tenait un langage qui rappelle assez celui de Calvin, dans son chapitre sur l'élection: « Il n'est pas juste que les choses que Dieu a voulu être cachées et dont il s'est réservé la connaissance, soient ainsi épluchées par les hommes, et que la sublimité de sa sagesse par laquelle il veut se rendre admirable, et qui, selon son dessein, doit être plutôt l'objet de notre adoration que de notre intelligence, soit assujettie à nos sens, pour la rechercher jusque dans son éternité 1. »

Cette justification d'une doctrine vers laquelle l'instinct religieux a toujours fait incliner, tandis que l'instinct moral y opposait des objections ou y cherchait des atténuations, cette justification, disons-nous, a été tentée par des sectes fort diverses, dont M. de Vlieger nous expose les principes avec beaucoup de clarté: Gabarites, Ascharites, Qadarites, Motazilites. C'est naturellement sur la part de responsabilité qui revient à l'homme, puis sur la notion de la récompense et du châtiment, qu'a porté le débat et qu'a été cherchée la formule. Les Gabarites ont tiré de la doctrine cette conséquence extrême, combattue par l'Islam orthodoxe et en complète contradiction avec d'innombrables passages du Coran, que les actions des hommes étant le résultat de la prédétermination divine, ne peuvent mériter ni récompense, ni châtiment. Les Ascharites, tout en maintenant la prédestination, enseignent que l'homme fait siennes les actions créées par Dieu, et que par cette appropriation : کننٹ , il en assume la responsabilité par un acte qui, dès lors, devient un acte de libre arbitre. Bien que cette opinion constitue au fond ce qu'on pourrait appeler la théologie officielle de l'Islam, elle ne résoud le problème, en apparence, qu'à l'aide de distinctions dont la subtilité est devenue proverbiale. Il existe, en effet, chez les Arabes ce dicton: Obscur comme le Kisb des Ascharites.

C'est ce qu'ont senti les Motazilites, qu'on pourrait appeler les Arminiens de l'Islam. Ils ont rompu, sur ce point comme sur d'autres, avec la tradition, et sont, par là, devenus une secte hétérodoxe. Là où l'interprétation allégorique qu'ils préconisent ne suffisait pas, ils ont recouru à des expédients exégétiques dont nous ne citerons qu'un exemple. A propos de ce passage du Coran: « Dieu vous a créés, vous et vos actions » (Sura XXXVII, 94), le plus illustre d'entre eux, Zamakhschari, a soutenu l'interpréta-

¹ Institution de la Religion chrestienne, III, 21.

tion: Dieu vous a créés, aussi bien que ce que vous fabriquez, c'est-à-dire vos idoles 1.

Les auteurs que M. de Vlieger nous fait connaître s'attachent, du reste, en général, à établir par des citations nombreuses des traditions dont nous avons parlé, les sentiments du fondateur de l'Islamisme, plutôt qu'à donner une définition précise de la prédestination. Nous ne saurions donc songer à reprocher à l'auteur de n'avoir pas exposé dans tous ses détails un système qu'euxmêmes n'ont pas eu l'intention de donner. Tout au plus discernet-on une diversité d'opinions sur un point de la théologie musulmane qu'il serait intéressant d'étudier à fond. Il s'agit de la notion

signe le registre des décrets éternels de Dieu, et qui doit son nom à ce qu'il est aussi envisagé comme le prototype idéal du Coran, ce dernier étant considéré par les Musulmans comme descendu du ciel. En arabe, le terme de Révélation provient de la racine qui signifie descendre. Un passage classique du Coran luimême (Sura XIII, 39) s'exprime ainsi: « Dieu efface ce qu'il veut ou le maintient; la Mère du Livre est entre ses mains. »

Le sens qui paraît manifeste, de ce passage, c'est qu'Allah se réserve le droit d'effacer, c'est-à-dire de changer au besoin, telle de ses décisions. Ce sera, si l'on veut, l'arbitraire divin, mais c'est le contraire du déterminisme. Il semble qu'à la rigueur, on pourrait, en pressant cette idée, tenter de rendre ses droits à la liberté humaine qui, par son exercice ou par la prière, obtiendrait la revision des décrets éternels. La théologie musulmane n'est pas entrée dans cette voie qui aurait pu la conduire à modifier profondément le dogme de la prédestination. Quelques-uns de ses représentants, qui paraissent avoir vu la gravité de cette conséquence, ont essayé d'y parer en distinguant entre le décret conditionnel, et dès lors révocable, dont la réalisation peut

¹ Une des critiques adressées à M. de Vlieger, lors de la soutenance de sa thèse, que d'ailleurs il a brillamment défendue, a été d'avoir attribué (p. 184) cette opinion à Beîdhawi, nommé plus haut, l'auteur d'un des commentaires les plus volumineux et les plus approfondis du Coran. En réalité, Beîdhawi, qui cite volontiers l'opinion des Motazilites et la réprime d'ordinaire avec douceur et respect, mentionne à propos de ce passage controversé, l'interprétation en question, mais il ne le fait qu'en passant, et il en donne deux autres qui ne laissent pas de doute sur ses préférences orthodoxes.

dépendre de ce que fait l'homme, et le décret irrévocable qui ne s'efface pas de la « Mère du Livre ». M. de Vlieger trouve (p. 161) cette précaution superflue et cette distinction sans portée, puisque, dit-il, « les actes humains rentrent dans le décret », et que, c'est là sans doute sa pensée, ces actes ne sauraient, en tant que prévus et prédéterminés, influer sur une décision également prédéterminée et prévue, mais il nous semble que c'est précisément la question. Ceux des théologiens musulmans qui maintiennent la liberté divine absolue et qui se refusent à soumettre celle-ci à un livre où toutes les actions humaines sont inscrites d'avance nous paraissent être demeurés plus fidèles à la notion authentique de Dieu dans l'Islam. C'est même, comme nous le disions un peu plus haut, cette dernière qui différencie absolument l'idée de la prédestination musulmane, du Fatum antique ou du déterminisme moderne, tel qu'on le conçoit en général. Ce serait d'ailleurs se fourvoyer que de tenter un parallèle entre la doctrine qui nous occupe et la prédestination calviniste. M. de Vlieger s'est gardé de le faire et il a fourni par là une preuve de plus de son intelligence du sujet. Le calvinisme suppose une doctrine du péché, et, à proprement parler, l'Islam n'en possède pas. Ce n'est pas, pensons-nous, le calomnier que d'avancer que malgré ses nombreux emprunts au judaïsme et même au christianisme, la notion chrétienne du péché, dans son sérieux et sa profondeur, lui est demeurée étrangère.

Toutefois, il est impossible de ne pas reconnaître, en particulier dans sa conception de la liberté divine, comme un écho affaibli et altéré de la notion du Dieu vivant, à laquelle le Coran doit quelques passages magnifiques et la piété musulmane quelques élans religieux profonds et touchants. C'est ce qui explique aussi la sympathie qu'un homme, aussi versé dans la connaissance de l'Ancien Testament, que l'est M. de Vlieger, a apportée dans une étude comme celle-ci. Les jugements qu'il formule à quelques reprises sur l'état présent du monde musulman paraîtront à quelques-uns trop optimistes. Il est toutefois intéressant de voir comme il se rencontre sur ce point avec un historien qui, lui aussi, se place au point de vue du christianisme positif.

« A côté du peuple d'Israël, miraculeusement conservé, les Arabes, écrit Dittmar, demeurent debout au milieu des ruines d'autres nationalités. L'un et l'autre peuple est, à sa manière, un vivant témoin de la véracité des promesses de Dieu.... Le monothéisme de Moammed a fait des tribus arabes divisées non seulement un peuple, mais une nation qui a conquis une partie du monde. Assurément l'action de l'Islam a été souvent délétère et fatale. Il a semé la mort plus souvent que la vie. Et pourtant on ne saurait méconnaître dans son histoire l'accomplissement des promesses temporelles de Genèse XVII, 20, et dans quelques-uns de ses traits spirituels une part de l'héritage que le père commun d'Isaac et d'Ismaël a transmis au fils né selon la nature, comme au fils né selon la grâce 1. »

H. NARBEL.

H. GUTHE. — KURZES BIBELWÖRTERBUCH 2.

Voici le nouveau dictionnaire biblique dont nous annoncions naguère la prochaine apparition. Après l'avoir, non pas lu d'un bout à l'autre, mais souvent consulté pendant deux ou trois mois, nous pouvons en bonne conscience le recommander à ceux de nos lecteurs à qui l'allemand est plus ou moins familier et que n'effarouche pas une étude franchement historique et par conséquent critique de nos livres saints. Il répond, en effet, très dignement à l'attente qu'a fait naître le prospectus de son éditeur. Celui-ci, aidé de sept vaillants collaborateurs, a réussi à nous doter d'un Bibelwörterbuch qui unit à une incontestable valeur scientifique, à l'abondance des matières, à l'homogénéité d'esprit et de tendance, l'avantage d'être réellement aussi concis que possible et, — chose qui n'est point à dédaigner, — d'un prix très abordable.

Cette « brièveté » relative, qui distingue notre ouvrage d'autres publications analogues, tant allemandes qu'anglaises, — pour ne pas parler de l'énorme Dictionnaire de la Bible de M. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, dont le tome IIIe (lettres G-K), de 1916 grandes pages à deux colonnes, a paru récemment, — n'a pas dû être facile à obtenir. Il a dû, oserai-je le dire? en coûter, à des savants allemands plus qu'à d'autres, de condenser pareillement une aussi riche matière et de se resserrer dans les strictes limites qui leur étaient prescrites. La réputation de Gründlichkeit dont ils sont, à juste titre, jaloux, n'aura certainement rien perdu à cet

¹ Dittmar, Geschichte der Welt, tome III, p. 189, 191.

² Tübingen und Leipzig, Verlag von J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), 1903. — xxvIII et 768 pages. (Prix: 10 m. 50; relié 12 m. 80).

héroïque effort, et le public de pasteurs et d'étudiants auquel le lexique s'adresse en première ligne, ne pourra qu'y gagner. Le rédacteur en chef, M. Guthe, professeur à Leipzig, a tout sujet de se féliciter du résultat d'une entreprise qu'il a conçue d'une façon judicieuse, préparée avec le plus grand soin et dirigée d'une main ferme.

Pour donner une idée de la dimension des articles, il suffira de dire que les deux plus longs, Jerusalem et Palästina, remplissent. le premier douze pages et demie, le second huit pages et demie d'un volume format de lexique qui en compte en tout 768. Environ six pages sont consacrées à chacun des sujets suivants: Egypte, art d'écrire et écriture, histoire du canon et du texte des deux Testaments, traductions de l'Ancien Testament; cinq au temple de Jérusalem; quatre et demie à la chronologie biblique. Les articles concernant les fêtes, les sacrifices, le Pentateuque en ont quatre. La vie de Jésus-Christ est résumée en trois pages et demie et l'histoire d'Israël en trois; il est vrai que ces deux articles, très substantiels, offrent de nombreux renvois à des articles plus spéciaux, et que celui sur Israël trouve son complément dans les pages qui traitent du judaïsme. La plupart des articles ne dépassent guère l'espace d'une page. Nombreux sont ceux qui se composent de quelques lignes seulement. Parfois il peut sembler que la concision ait été poussée à l'excès : c'est le cas, par exemple, des notices consacrées aux Prophètes en général (un peu plus de deux pages), à Esaïe (une page et quelques lignes), au Messie dans l'Ancien Testament (quinze lignes en tout). La chose s'explique sans doute en partie par le fait que les auteurs ne devaient pas empiéter sur le domaine de ce qu'on est convenu d'appeler la théologie biblique.

Il a fallu, en effet, pour ne pas se priver du bénéfice de la « brièveté », exclure du programme tout ce qui se rapporte spécialement aux croyances et conceptions religieuses. On n'a fait exception à cette règle que pour certains termes « qui exigent des explications linguistiques » ou pour des sujets « qui touchent de très près à l'archéologie et à l'histoire ». Tels sont : Gott, Herr, Erscheinungen Gottes (théophanies), Zebaoth, — Engel, Satan, Widerchrist, — Hölle, Paradies, Weltvorstellung, etc. Peut-être est-il permis de se demander à ce propos s'il est un sujet quelconque de « théologie biblique » qui ne soit pas en relation plus ou moins étroite avec l'histoire et les antiquités et ne donne pas

lieu à des questions de terminologie et, par conséquent, de linguistique. Aussi qu'est-il arrivé? C'est qu'involontairement, ou par le fait d'une heureuse inconséquence, les auteurs appelés à composer tel article d'archéologie, d'histoire ou de littérature biblique, n'ont pu s'empêcher de prolonger les lignes jusque dans le domaine spécifiquement religieux. Ils ont bien fait. Comment parler de l'acte de la prière, ou expliquer le terme berît (Bund), ou caractériser et apprécier le livre de Job, sans faire tout au moins une rapide incursion dans telle ou telle portion de la théologie biblique? Mais n'aurait-il pas été possible, sans trop grossir le volume et hausser le prix de l'ouvrage, d'en augmenter encore la très réelle valeur en y comprenant, dans une plus large mesure, des articles spéciaux relatifs à cette « discipline »? Des notions bibliques aussi fondamentales que celles de justice et de sainteté méritaient bien, autant que celle de sagesse (Weisheit), un article quelque peu développé, ne fût-ce que d'une ou deux pages. Quant au mot Jehova ou Yahwè, que l'on cherche en vain, son omission n'est évidemment qu'accidentelle, puisqu'on nous y renvoie par deux fois, dans l'article Herr (p. 260) et sous le mot Namen (p. 462).

Un autre moyen de réaliser l'idéal de la brièveté, ç'a été d'adopter un système d'abréviation pour nombre de mots d'un usage fréquent. Le lecteur français, moins habitué à ce mode de faire que ne le sont les lecteurs d'ouvrages scientifiques allemands, aura besoin, pour commencer du moins, de s'armer d'un peu de courage et de patience. Grâce à l'index des abréviations qui se trouve à la fin de la préface, il arrivera cependant, l'exercice et le bon sens aidant, à lire presque couramment ce texte qui, au premier abord, lui aura fait par endroits l'impression d'un texte hébreu non ponctué. Ce pourra même être pour lui un excellent moyen de se maintenir et de se perfectionner dans la pratique de la langue allemande. Il n'aura bientôt plus de peine à déchiffrer des hiéroglyphes tels que: ö-er (östlicher), Vrst (Vaterstadt), Stmmr (Stammutter), Stmen (Stämmen), Israelsne (Israelsöhne), voire même dsten (deuteronomistischen) et äD (ägyptische Denkmäler). Ce qui pourra vous arrêter dans certains cas, c'est l'article, le fameux article défini qui, toutes les fois qu'il est régi par une préposition, n'est représenté que par la seule lettre d. Mais vous aurez la consolation de vous dire que le lecteur allemand est logé à la même enseigne que vous; que, pour savoir s'il doit lire der, die,

das ou des, dem, den, etc., il sera obligé, comme vous-même, de lire d'abord la suite de la phrase. Je conviens que le principe est poussé parfois un peu loin et ne serais pas étonné que le public allemand, malgré sa plus grande tolérance à cet égard, fût, lui aussi, de cet avis. Il y a telle page (721) où la formule abrégée vgl se rencontre trois fois et chaque fois dans un sens différent (verglichen, vergleiche, vergleicht). Ailleurs (p. 115), il faut un petit travail d'exégèse pour savoir que nach d St doit se lire, non pas au singulier der Stadt, mais au pluriel den Städten. Il importe aussi, pour éviter des confusions, de prendre bien garde à la présence ou à l'absence d'un point après certaines initiales majuscules telles que E (\equiv Elohist) et E. (dans l'article Engel), ou bien J = Jahwist) et J. (dans les articles Jakob, Joseph, Juda, etc.). Mais c'est assez s'arrêter à des critiques de détail. Il faut tenir grand compte à l'éditeur de l'excellence de son intention : offrir à ses lecteurs le plus de matière possible sous une forme aussi condensée que possible et dans un volume de dimensions raisonnables.

M. Guthe s'est entouré d'un nombre restreint de collaborateurs, mais de collaborateurs de choix, s'inspirant des mêmes principes, ce qui offrait le double avantage d'assurer la solidité scientifique de l'ouvrage et de lui imprimer d'emblée un caractère plus homogène. Ce n'est pas, est-il besoin de le dire? que l'accord sur les principes et dans les questions essentielles de critique biblique, exclue certaines divergences de détail. On ne s'étonnera pas de rencontrer des données différentes sur la date probable de la sortie d'Egypte ou sur celle du Décalogue et du Livre du pacte (Ex. XX à XXIII); de constater une divergence de vues au sujet des Hyksos dans leurs rapports avec les Israélites, ou des Habiri mentionnés dans les tablettes de Tell-el-Amarna; de voir tel auteur pencher plus fortement que tel autre vers la théorie des héros éponymes à propos des traditions concernant les patriarches, ou celui-ci s'expliquer autrement que celui-là l'origine de la légende de Qorach (Koré) et de sa bande (cp. p. 373 et 391), etc., etc. Bien que le rédacteur en chef ait soumis toutes les contributions de ses collaborateurs à une dernière revision, il a eu cent fois raison de respecter ces diversités individuelles. Elles ont, entre autres avantages, celui de maintenir en éveil chez le lecteur le sentiment que, sur bien des points, la science est loin d'avoir dit son dernier mot, qu'il est prudent, des lors, de garder le protocole ouvert.

Voici les noms des collaborateurs et la manière dont les différents domaines ont été répartis entre eux. Tout ce qui concerne le Nouveau Testament, ainsi que les Apocryphes et l'histoire politique à partir d'Alexandre le Grand, est l'œuvre de la main de mattre du professeur H.-J. Holtzmann, d'Heidelberg. Cinq auteurs différents se sont partagé la besogne relative à l'Ancien Testament. M. Guthe était tout désigné pour se charger de la géographie physique et historique. Albert Socin a trouvé fort heureusement le temps, avant sa mort, survenue déjà en 1899, d'achever ses nombreux articles d'histoire naturelle, d'ethnographie et de paléographie. A M. Siegfried, d'Iéna, est échu le vaste domaine de l'archéologie domestique, civile et religieuse; son état de santé ne lui a malheureusement pas permis de corriger lui-même les épreuves de ses articles 1. M. Kautzsch, de Halle, a eu pour sa part le champ non moins étendu de l'histoire d'Israël et de la littérature de l'Ancien Testament, mais il a pu se décharger d'une partie de son lot sur M. G. Beer, de Strasbourg, à qui sont dus, principalement à partir de la lettre H, bon nombre d'articles d'histoire politique et de chronologie, quelques-uns aussi d'histoire littéraire et de théologie biblique. Deux spécialistes, les professeurs Wiedemann, de Bonn, et Zimmern, de Leipzig, ont prêté leur précieux concours, l'un pour les choses d'Egypte et des pays voisins, l'autre pour tout ce qui concerne le monde assyro-babylonien, araméen, médo-perse, etc. Enfin, pour rendre à chacun ce qui lui est dû, nous ajouterons que les articles relatifs à la flore biblique, élaborés par Socin, ont été revus avant l'impression par son compatriote et parent le Dr Hermann Christ, de Bâle, et que le pasteur Säuberlich, de Plauen dans le royaume de Saxe, s'est astreint à contrôler l'exactitude de tous les passages bibliques cités au cours de l'ouvrage. Rendons-lui le témoignage qu'il

¹ Il aurait sans doute fait disparaître la discordance qui existe, quant à l'époque où aurait été formé le recueil de « Weisthümer », connu sous le nom de Livre du pacte, entre les pages 211 (art. Gesetz) et 630 (art. Sklaven) d'une part, et la page 387 (art. Lehre im A. T.) d'autre part. Là, il semble le faire dater tout entier du septième siècle seulement (tandis que M. Kautzsch, p. 448, art. Moses, die 5 Bücher, ne craint pas de remonter jusqu'à la fin du dixième ou au commencement du neuvième siècle). Ici, il distingue dans le recueil en question les mishpâtim, Ex. XXI, 1-XXII, 16, qui dateraient du neuvième ou du huitième siècle, et les debârîm, Ex. XX, 22-26; XXII, 17-XXIII, 19, qui, eux, seraient de date plus récente.

s'est acquitté de cet office avec un soin d'autant plus méritoire que la tâche était moins divertissante, et disons à ce propos, d'une manière générale, que l'exécution typographique du dictionnaire, sur bon papier et en beaux caractères, est d'une correction presque irréprochable.

Les noms que nous venons d'énumérer garantissent à eux seuls le solide mérite des articles signés de leurs initiales. C'est un point sur lequel nous n'avons pas à revenir. Ce que nous tenons, en revanche, à relever, c'est un caractère qui, non moins que l'érudition éprouvée et la parfaite compétence des divers auteurs, est de nature à inspirer confiance au lecteur; caractère qui est inhérent au véritable esprit scientifique s'il n'est pas, autant qu'on pourrait le désirer, le propre de tous les hommes de science. Nous voulons parler de l'absence du ton tranchant, des jugements absolus, des prétentions à l'infaillibilité, et du soin de distinguer entre ce qui peut être considéré comme avéré, ce qui n'est que probable et ce qui reste douteux. A cet égard aussi, on remarque sans doute certaines nuances entre les divers collaborateurs. Mais à tout prendre ils se sont efforcés les uns et les autres d'éviter les assertions hasardées, les opinions purement subjectives, d'observer au contraire la sage réserve, d'user de la circonspection et de la pondération qu'on aime à rencontrer dans un ouvrage de ce genre.

On ne cherchera pas, par exemple, à nous imposer comme un résultat acquis, ainsi que c'est aujourd'hui la mode, l'hypothèse des Ebed-Jahwe-Lieder, ou bien l'étymologie d'après laquelle le mot êl (dieu) signifierait le but. L'hypothèse et l'étymologie en question ne sont pas même mentionnées, et au sujet de la signification de êl on se borne, à la fin de l'article Gott, à constater qu'elle est « noch immer ganz streitig ». — A propos des formes de la poésie hébraïque, l'auteur de l'article Dichter se prononce avec beaucoup de retenue sur les modernes théories touchant les mètres ou le rythme employés, tout en admettant que la poésie des Hébreux reposait sur certaines lois, encore sujettes à discussion, déterminant pour chaque genre de vers le nombre des arsis, « Hebungen » ou temps levés.

La fameuse thèse de Kosters, qui veut que Zorobabel n'ait jamais été en Babylonie et qu'Esdras ne soit arrivé à Jérusalem qu'après Néhémie, n'est adoptée ni par l'auteur de l'article sur Esdras, ni par celui qui avait à traiter de Zorobabel.

Même attitude négative à l'endroit de la thèse de H. Winckler,

qui prétend que micrayim (Egypte) a souvent été confondu dans l'Ancien Testament avec muçur ou muçri, contrée et royaume de l'Arabie septentrionale, et qui, se fondant sur cette « confusion », révogue en doute le séjour des tribus israélites en Egypte (voir p. 57 sq.). Ailleurs, suspension de jugement, jusqu'à plus ample informé, à l'égard des « combinaisons hardies » de Glaser et de Hommel concernant la culture et le rôle historique des Arabes méridionaux. « Vouloir déterminer le siège primitif des peuples dits sémitiques est, semble-t-il, une entreprise prématurée » (p. 38 et 635). - Nos auteurs sont naturellement fort loin de contester l'influence que la civilisation babylonienne a exercée, directement ou indirectement, sur le peuple d'Israël. « L'ancienne opinion, qui voulait que l'Ancien Testament fût entièrement exempt de conceptions mythiques, a été reconnue erronée par suite des nombreux parallèles qu'offrent les textes cunéiformes. Ceux-ci montrent que l'influence babylonienne était prédominante dans le pays de Canaan et ils permettent, en de certains cas, de se faire une idée très instructive des procédés par lesquels Israël ajustait ces matériaux de provenance étrangère à sa propre connaissance de Dieu » (p. 722). Il est d'autant plus intéressant, par le temps qui court, de constater que même sur ce terrain aussi glissant que brûlant des rapports entre «Babel und Bibel», nos auteurs ne se sont pas laissés griser par les vapeurs capiteuses du panbabylonisme. Celui d'entre eux qui a écrit l'article Sabbath ne va-t-il pas jusqu'à dire que faire dériver cette férie hebdomadaire de la Babylonie est «irreführend»?

Après quoi, il va de soi que nous aurions à notre tour plus d'une réserve à faire à propos de tel ou tel article, de telle ou telle opinion émise ça et là par l'un ou l'autre des collaborateurs. Il en sera de même de quiconque est appelé à s'occuper plus spécialement de ces matières. Mais à quoi bon noter ici ces points qui ne portent après tout que sur des questions secondaires ¹? Signalons

¹ Nous ne pouvons cependant nous dispenser de relever une inexactitude et une omission qui se sont glissées dans les articles, d'ailleurs excellents, sur l'histoire du canon et du texte de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il n'est pas exact de dire (p. 660) que l'Eglise réformée en général a «écarté avec roideur» les livres apocryphes comme étant une œuvre d'hommes; cela n'est vrai que des puritains anglo-écossais du dix-septième siècle et de leurs congénères du continent au dix-neuvième siècle. Et en fait de sociétés bibliques qui, exceptionnellement, ne répandent pas le texte reçu du Nouveau Testament grec, il n'eût été que juste

plutôt, comme servant à rehausser encore l'utilité et l'intérêt de l'ouvrage, en premier lieu l'innovation qui consiste à présenter une vue d'ensemble de certains objets sous forme de listes. Ainsi, dans l'article Baum, on trouve une énumération complète, par ordre alphabétique, de toutes les sortes d'arbres mentionnés dans la Bible, ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, chaque espèce d'arbre d'avoir son article à part. L'ordre alphabétique est celui des noms en allemand d'après la version de Luther. Les colonnes parallèles renferment, d'un côté, les termes hébreux, grecs et latins correspondants, de l'autre la traduction allemande rectifiée dans les cas où Luther s'est mépris sur le sens du mot hébreu. De même pour d'autres objets appartenant aux règnes minéral (par exemple les pierres précieuses, les métaux), végétal (par exemple ronces et épines) et animal (article Thiere der Bibel), ainsi que pour les montagnes mentionnées dans la Bible, au nombre de soixante-dix (article Gebirge), et pour les mois, avec leurs noms assyro-babyloniens, hébreux et macédoniens. M. Holtzmann a dressé pareillement, à la suite de l'article Gleichniss, une liste de toutes les paraboles des trois premiers évangiles, avec une indication sommaire du sujet de chacune d'elles. — En second lieu, les illustrations insérées dans le texte et les deux planches hors texte. Celles-ci offrent, l'une un plan de Jérusalem et un profil du pays allant de la Méditerranée à la mer Morte en passant par Bethléhem; l'autre une carte des pays bibliques depuis la vallée du Nil jusqu'au Tigre et à ses affluents. Quant aux illustrations, au nombre de 215¹, elles ont été choisies avec soin et discernement par l'éditeur ou ses collaborateurs et exécutées d'après les sources les plus dignes de foi. A la seule exception du plan du temple selon Ezékiel (p. 656), elles représentent toutes des objets réellement existants et sont, par conséquent, d'une valeur documentaire. On y voit figurer non seulement des images de plantes et d'animaux, des vues et paysages, mais des profils orographiques, des plans de ville, des monnaies, des inscriptions et autres monuments. La provenance de chaque illustration est indiquée soigneusement dans un index fai-

de mentionner (p. 665), à côté de celle du Würtemberg (Nestlé), et même avant elle, celle de Bâle (Riggenbach et Stockmeyer), 1880.

¹ Ou plus exactement 214, l'une d'elles (le taureau ailé de Khorsabad) figurant à double : d'abord, p. 106, dans l'article *Cherub*; puis, p. 576, sous le nom de Sargon.

sant suite à la préface 1.— A noter enfin quatre tableaux ajoutés en appendice: I. Les rois d'Israël et de Juda avec le nombre traditionnel des années qu'aurait duré leur gouvernement. II. Aperçu chronologique des évènements de l'histoire d'Israël et des peuples voisins dont la date est certaine (de 854 a. Ch. à 135 p. Ch.). III. Tableau synoptique de quelques essais modernes (de Winer 1848 à Wendt 1899) d'établir une chronologie du Nouveau Testament (de la mort de Jésus à celle de Paul). IV. Un tableau (dressé par M. Holtzmann) du contenu des trois évangiles synoptiques en prenant pour fil directeur celui de Marc.

Pour un ouvrage qui s'applique à être bref, notre compte rendu pourra paraître déjà suffisamment long. Nous ne voudrions cependant pas congédier le lecteur avec un simple : tolle, lege! sans avoir complété cette notice bibliographique par la traduction de deux articles ou fragments d'article pouvant servir d'échantillons. Nous choisirons à cet effet les deux derniers alinéas de l'article Moses, par M. Kautzsch, et l'article de M. Holtzmann sur l'épître aux Romains.

Après avoir analysé l'histoire de Moïse d'après les différentes sources du Pentateuque, M. Kautzsch continue comme suit (p. 446 sq.):

« Le résultat de cette analyse de la tradition c'est que dans J et dans E il peut s'être conservé quelques souvenirs authentiques, mais qu'il est difficile d'en déterminer l'étendue. Ce qui donne déjà à réfléchir c'est le fait que les sources les plus anciennes semblent bien avoir connaissance de l'origine lévitique de M. (ce qui est sans doute historiquement exact), ainsi que de ses frère et sœur, mais non pas des noms de ses parents; sur le nom de son beau-père également, la tradition varie. L'éducation de M. selon la sagesse des Egyptiens n'est pas attestée dans l'Ancien Testament, il n'en est fait mention que dans Act. VII, 22. Pareillement en ce qui concerne la dynastie égyptienne sous laquelle M. entre en scène, nous en sommes réduits à des suppositions dont le plus ou moins de probabilité dépend en même temps de la chronologie. L'incertitude de cette dernière ressort suffisamment du fait que M. passe pour être le petit-fils de Kahath, lequel, selon Gen. XLVI, 11, aurait immigré en Egypte avec Jacob, de sorte qu'il n'y aurait

¹ On trouvera au même endroit (p. xıv à xxv) le titre exact des ouvrages de tout genre qui sont le plus fréquemment cités dans le dictionnaire.

eu en tout que deux générations pour les quatre cents ans qu'a duré, selon Gen. XV, 13, la servitude en Egypte. Ce que JcA (Josèphe contre Apion) I, 26, 5 sq. et 28 rapporte d'après Manéthon, à savoir que M. et le prêtre Osarsiph d'Héliopolis seraient une seule et même personne, est historiquement aussi peu utilisable que l'est l'identification égyptienne des Israélites avec les Hyksos ou Rois-pasteurs qui asservirent l'Egypte pendant 511 ans, ou avec les lépreux que le pharaon Aménophis (vers 1400 a. Ch.) aurait rassemblés de partout pour les employer aux travaux forcés dans les carrières à l'orient du Nil, d'où, alliés aux bandes des Hyksos précédemment expulsés, ils seraient tombés à l'improviste sur la Basse-Egypte et l'auraient asservie pendant treize ans. Enfin les données concernant la sortie d'Egypte, le site du Sinaï ou de l'Horeb, les stations du désert, sont contradictoires et douteuses.

» Malgré cela, il n'y a qu'une répréhensible hypercritique qui puisse mettre en question toute connaissance quelconque de l'histoire de M. ou même (comme jadis Voltaire) l'historicité de sa personne. Au contraire, il est possible, au milieu des multiples traditions qui ont eu cours à son sujet, de statuer un noyau historique, soit au moyen du témoignage unanime qui lui est rendu dans le Pentateuque et dans d'autres livres bibliques, soit par voie d'induction. Avant tout, il est à remarquer qu'à côté de son rôle de libérateur et de conducteur du peuple (cf. les mentions assez rares, il faut en convenir, qui se rencontrent chez les prophètes Mich. VI, 4; Jér. XV, 1; Es. LXIII, 12; et, en outre, dans 1 Sam. XII, 6, 8; Ps. LXXVII, 21; XCIX, 6; CV, 26; CVI, 16, 23, 32), celui de législateur et d'interprète de la volonté divine (Ps. CIII, 7) doit avoir fait partie du fond permanent de la tradition. Autrement, il serait incompréhensible qu'à travers tous les siècles toutes les codifications religieuses (abstraction faite du programme d'Ezékiel) eussent été directement ou indirectement ramenées à M., si hétérogène qu'en soit d'ailleurs le contenu, comme c'est le cas de Dt et de P. La raison en est, sans doute, que des les plus anciens âges il circulait des énoncés et des verdicts mosaïques en plus ou moins grand nombre (datant peut-être de l'époque du séjour prolongé à Kadès) et que sur cette base il s'est développé soit un droit coutumier dans la vie du peuple, soit une pratique constante en matière de culte et d'oracles (ces derniers par l'intermédiaire des Lévites). Mais ce qui est de plus grande importance, c'est de déterminer quels sont les points de vue généraux et les traits essentiels

de la religion d'Israël qui, selon le témoignage des époques subséquentes, doivent être ramenés à M. Nous n'y comprendrons pas, il est vrai, la proclamation du monothéisme absolu, ni même peut-être (à cause de 2 Rois XVIII, 4 cf. Nomb. XXI, 4 sq.) le commandement d'un culte sans images, bien moins encore celui d'un culte rendu en un lieu unique, réputé seul légitime, mais bien les trois principes suivants: 1. En tant que peuple élu de Yahwè, Israël n'a dorénavant d'autre Dieu à adorer que celui-là exclusivement. 2. A la condition de lui vouer ce culte, Israël peut encore à l'avenir, comme ç'a été le cas pour la sortie d'Egypte, se confier sans réserve au secours de ce Dieu, particulièrement en temps de guerre. 3. Yahwé est un Dieu de qui émane le droit et qui exige aussi de ses adorateurs qu'ils pratiquent la justice et la bienveillance les uns envers les autres. Bien que la pénétration de la vie d'Israël par sa religion, un degré supérieur de foi et de moralité, n'appartiennent en propre qu'à la période prophétique, il n'en est pas moins vrai que les germes du « monothéisme moral » ont déjà été déposés dans une large mesure par M. Aussi la gloire et le nom de véritable initiateur religieux, d'instrument d'élite dans l'histoire de la révélation ne sauraient-ils lui être contestés.»

Voici maintenant comment M. Holtzmann s'exprime au sujet de l'épître aux Romains (p. 551 sq.):

« De toutes les missives de Paul, la plus étendue et la plus importante pour juger de son type de doctrine; écrite à Corinthe vers la fin de son troisième voyage missionnaire et envoyée à Rome en vue de faire connaître aux chrétiens de cette ville l'Evangile de Paul, de dissiper les préjugés qui pouvaient exister à l'endroit de son enseignement et du succès de sa pratique missionnaire, de préparer le terrain pour la visite que l'apôtre projetait de faire à Rome et de lui assurer un accueil favorable dans ce centre du monde payen. C'est en ces termes, du moins, que semble devoir se résoudre, avec le plus de justesse, la question très controversée du but d'une épître qui, à la différence de celles que Paul avait écrites précédemment, s'adressait à une Eglise que l'apôtre n'avait ni fondée, ni même visitée auparavant. Une autre question, étroitement liée à celle-là et non moins souvent agitée en sens opposés, est de savoir si l'Eglise à laquelle l'épître est adressée, ou du moins (car c'est de cela seulement qu'il s'agit) la majorité de ses membres, avait un caractère judéo-chrétien ou

pagano-chrétien. Sur ce point, en effet, on se trouve en présence, d'une part, d'une adresse qui a en vue le monde payen : I, 5, 6, 13-15, cp. XI, 13-32; d'autre part, de certaines présuppositions d'où l'apôtre part, dans le cours même de l'épître, pour aborder ses lecteurs et agir sur eux: II, 1, 17-29; III, 1-9; VI, 1, 15; VII, 1, 4-7; IX, 1-5; X, 1-3; XI, 1, 11. Ces deux données font ensemble un contraste si direct qu'on a eu nouvellement recours à divers moyens de conciliation, comme de dire que Paul n'avait pas luimême une idée bien nette des éléments dont se composait l'Eglise de Rome, ou bien que les chrétiens de Rome étaient payens de naissance en même temps que prosélytes juifs, ou bien encore que leur christianisme était, d'une part, non judaïque, de l'autre indépendant de Paul, conformément à l'attitude plus libre que nombre de juifs de la Dispersion prenaient à l'égard de la Loi. Toujours est-il que les antécédents de l'Eglise chrétienne à Rome pourraient bien nous ramener à la synagogue de cette ville (v. les articles sur Claude et sur les Libertins). — Par la conclusion XI, 36 et le nouveau début XII, 1, l'épître est divisée clairement en deux parties inégales. Dans la première, les chapitres I à VIII, qui développent toutes les prémisses et les conséquences de la justice par la foi, se distinguent à leur tour de l'exposé historique touchant la position respective des Juifs et des Gentils dans le royaume de Dieu, qui forme la matière des chapitres IX à XI. Dans la seconde, la partie pratique, les deux derniers chapitres offrent quelques difficultés à l'intelligence historique, si bien que leur authenticité, ou du moins leur intégrité, a pu être mise en question; c'est le cas, en particulier, de la longue liste de salutations du chapitre XVI, qui se comprendrait mieux à l'adresse de l'Eglise d'Ephèse. En fait de commentaires, il faut noter ceux d'Oltramare, 1881; Godet (trad. allem.), 1892-1893; Meyer-Weiss, 9e édit., 1899; Lipsius dans le Hand-Kommentar II, 2e édit., 1892; Sanday et Headlam, 4º édit., 1900; Beet, 1899, et les «Untersuchungen» de Spitta, **1901-1902.** »

H. VUILLEUMIER.